



CONSETEMENTS FILLERS / COMPLEMENT/ VOLUMETRIE

Fiche d'information sur le traitement des rides par acide hyaluronique

Service de dermatologie (Hôpital Haut-Lévêque)
Pr. Beylot

Sous l'effet du temps, des dépressions cutanées apparaissent sur le visage soit à type de ridules, soit à type de rides. Certains produits de comblement injectables tels que l'acide hyaluronique peuvent améliorer ces dépressions cutanées. Avant de prendre la décision de vous faire traiter par acide hyaluronique injectable, il faut savoir que :

- 1 - La réponse au traitement par produit de comblement est variable suivant le type de visage : les visages ronds ou ovales répondent bien au traitement, les visages plus musclés et anguleux donnent des résultats plus lents à apparaître et nécessitent de plus grandes quantités de produit de comblement.
- 2 - Le l'acide hyaluronique est un constituant naturel du derme, biocompatible et biodégradable. C'est un des produits de comblement les plus sûrs à l'heure actuelle. Il ne contient pas en particulier de produit d'origine bovine. Aucun test allergologie préalable à la première injection n'est nécessaire sauf en cas d'antécédents allergiques majeurs. Du fait de sa biodégradabilité, il est nécessaire de renouveler les injections de façon régulière.
- 3 - Le but des injections de produit de comblement n'est pas de transformer le visage (domaine du lifting). Un bon résultat sous-entend une amélioration visible des rides avec rajeunissement progressif du visage qui ne choquera pas l'entourage.
- 4 - Ne pas prendre d'aspirine dans les 8 jours qui précèdent la séance d'injection. Le jour de la séance ne pas se maquiller.
- 5 - Après l'injection, une simple rougeur avec œdème transitoire sont le plus souvent observés. Des ecchymoses (petits hématomes) peuvent survenir au niveau des lèvres, le plus souvent modérées et facilement contrôlées par compression de quelques minutes. Les injections peuvent laisser des marques aux points de piqûre qui disparaîtront en quelques jours. Un oedème immédiat mais passager durant 24 H peut se voir dans 10 % des cas chez certaines personnes prédisposées aux oedèmes cutanés. Une réaction d'hypersensibilité avec rougeurs et oedèmes modérés des sites injectés durant environ 1 mois peut survenir chez certaines personnes allergiques dans moins de 3 % des cas. Exceptionnellement, des indurations de la peau liées à un granulome inflammatoire ont été rapportées et estimées à un cas sur 700 environ. Ces réactions sont en général corrigées en 6 à 12 mois par un traitement médical approprié.
- 6 - Le maquillage est possible immédiatement après la séance d'injection de produit de comblement. **Dans les 6 heures qui suivent l'injection, il faut éviter de parler, mordre ses lèvres, et ne pas faire d'efforts importants, le repos étant conseillé.**

INFORMATION AVANT LA RÉALISATION D'UN TRAITEMENT ABRASIF DU VISAGE PAR LASER CO2 ULTRA-PULSÉ

Service de dermatologie (Hôpital Haut-Lévêque)
Pr. Beylot

■ 7 - L'effet de comblement des rides se maintient en moyenne pendant 9 mois. Il est nécessaire ensuite de renouveler les injections pour maintenir l'effet désiré. Afin de limiter les réactions d'intolérance, il est recommandé de ne pas mélanger des produits de marque ou de nature différente sur un même site à moins de 3 ans d'intervalle.

COMBLEMENT VOLUMETRIQUE

Il agit plus en profondeur sous les rides et corrige l'affaissement du visage.

Les injections se font dans la partie profonde de la peau et dans le tissu sous cutané.

Les produits utilisés sont des acides hyaluroniques plus denses, ou de l'acide L-poly lactique. Certains agissent directement par leur volume et l'eau qu'ils retiennent, comme les acides hyaluroniques, d'autres induisent une réaction correctrice de l'organisme, vis-à-vis de ces déformations de volume.

Ces produits sont tous résorbables par l'organisme, mais ce sont des résorbables lents dont l'efficacité se maintient environ 2 ans.

Les produits non résorbables sont exclus.

NOTA BENE : Pour un comblement des rides péri-bucales ou un remodelage des lèvres, une anesthésie locale tronculaire sera nécessaire

Acte à visée esthétique non remboursé par la Sécurité Sociale (Articles L 321 et 615-14 code SS)
Aucun arrêt de travail consécutif aux effets de la séance d'injection ne pourra être délivré